



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-92795>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-92795**

FournituresServices

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : VILLE DE SAINT-TROPEZ, DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Correspondant : MME CUOMO Chantal, Acheteur

Adresse : ZONE ARTISANALE SAINT-CLAUDE, 36 AVENUE BERNARD BLUA, 83990 Saint-tropez

Coordonnées :

Téléphone : 0494554095

Courriel : Commande-publique@ville-sainttropez.fr

Adresse internet : [https://marches.local-trust.com/?page=Frame.](https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez)

[ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez](https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez)

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : 2024S042 : VERIFICATION ET ENTRETIEN DE L'ORGUE DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-TROPEZ

Lieu d'exécution : Ville de SAINT-TROPEZ, 83990 Saint-tropez

Lieu de livraison : EGLISE PAROISSIALE, Rue du Commandant GUICHARD, 83990 SAINT-TROPEZ

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Vérification et entretien de l'orgue de l'église paroissiale de saint-tropez
Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 15/09/2024

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : DÉLAI DE PAIEMENT : Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours calendaires. Le point de départ du délai de paiement est la date de réception de la demande de

paiement par l'acheteur. Les factures sont transmises par l'intermédiaire du portail de facturation Chorus Pro, la date de réception de la demande de paiement correspond à : - la date de notification à l'acheteur du message électronique l'informant de la mise à disposition de la facture sur le portail de facturation Chorus Pro. Lorsque les sommes dues au titulaire n'ont pas été payées à l'échéance du délai de paiement, celui-ci a droit au versement des intérêts moratoires et de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement (d'un montant de 40 euro(s)), dans les conditions prévues par l'article L. 2192-13 et suivants du code de la commande publique. Le paiement des sommes dues est effectué dans un délai global maximum de 30 jours conformément aux décrets 2008-13550 du 31.12.2008 et n° 2013.269 du 28.03.13, relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique. Le taux des intérêts moratoires prévu au I de l'article 8 du décret précité est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 3221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 06/09/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2024S042

Renseignements complémentaires : CRITÈRE N°1 : VALEUR TECHNIQUE - 55 POINTS * SOUS-CRITERE 1.1 : Moyens humains comprenant les plans de formations et CV des techniciens proposés dans le cadre du marché et les moyens en matériel dédiés pour la réalisation du marché : 10 points * SOUS-CRITERE 1.2 : Mémoire technique comprenant la méthodologie mise en place pour satisfaire aux obligations de maintenance préventive : 20 points * SOUS-CRITERE 1.3 : Mémoire technique comprenant la méthodologie mise en place pour satisfaire aux interventions de dépannage et de réaccordement de l'orgue ainsi que le mode opération en cas de travaux : 25 points CRITÈRE N°2 : PRIX - 40 POINTS Sous-critère 2.1 : DPGF : 25 points Sous-critère 2.2 : BPU jugé sur la base d'un DQE masqué : 15 points CRITÈRE 3 : RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT : 5 points Le candidat détaillera les efforts mis en oeuvre pour la préservation de l'environnement. Seront appréciés tous les éléments fournis attestant de l'engagement du candidat pour une protection optimale de l'environnement ainsi que les modalités de traitement des recyclages des consommables, diminution des déchets...

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Adresse :36 AVENUE BERNARD BLUA ZONE ARTISANALE SAINT-CLAUDE, 83990 Saint-tropez

Coordonnées :

Téléphone : 0494554095

Courriel : Commande-publique@ville-sainttropez.fr

Adresse internet : [https://marches.local-trust.com/?page=Frame.](https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez)

[ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez](https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/08/2024